

Appel 2022 du Labex DigiCosme
« Financement de frais de publication dans un journal ou dans une conférence de travaux effectués dans le cadre d'une collaboration avec une entreprise »

Les projets doivent être soumis par mail à l'adresse
aap@digicosme.fr

Les demandes sont à soumettre
avant le mardi 1^{er} juin 2022 à 12h (heure de Paris)

Cet appel est disponible sur le site <http://labex-digicosme.fr/>

Vous pouvez poser vos questions sur cet appel à l'adresse aap@digicosme.fr

Résultats de la sélection des projets : début juillet 2022

Mise à disposition des crédits alloués : courant septembre 2022

Contexte général de l'appel

DigiCosme est l'un des 103 Laboratoires d'Excellence, financés par l'ANR, dont la prolongation a été acceptée pour la période 2020-2024. Démarré en 2012, le LabEx a pour objectif la résolution de quelques-uns des grands défis soulevés par la révolution digitale, en s'appuyant sur l'excellent potentiel de recherche, de formation et d'innovation en STIC du site Paris-Saclay.

Objectifs de l'appel

Cet appel est spécifiquement tourné vers le soutien financier pour la diffusion et la valorisation de travaux effectués en collaboration avec une entreprise dans le cadre de stages de master ou d'une thèse.

Les crédits alloués pourront être utilisés pour

- couvrir des frais de publication (dans une revue de niveau SJR - Q1)
- couvrir des frais de missions pour le doctorant ou le stagiaire de master se rendant en conférence de rang A.

Les réponses devront montrer en quoi elles concourent aux objectifs du Labex DigiCosme et au renforcement des collaborations de recherche avec l'entreprise dans le domaine des STIC.

Les frais afférents à la publication pourront être pris en charge si la publication comporte au minimum trois co-auteurs dont le doctorant ou le stagiaire, un encadrant académique au sein d'un laboratoire du périmètre DigiCosme (porteur de la demande), un encadrant au sein de l'entreprise partenaire.

Les financements seront de l'ordre de mille euros par projet.
Le labex pourra financer de l'ordre de 7 projets.

Périmètre de l'appel

Les réponses pourront être soumises exclusivement par des chercheurs relevant du périmètre scientifique du Labex DigiCosme. Seuls les laboratoires figurant dans la convention de financement pourront être porteurs et gestionnaires des crédits alloués (voir l'annexe 1).

Si la demande constitue un soutien effectué dans le cadre d'une thèse, le doctorant devra être inscrit soit à l'école doctorale STIC de l'Université Paris Saclay, soit à l'école doctorale de l'institut polytechnique de Paris (en STIC).

Un modèle de dossier est disponible sur le site du Labex et sur le site de soumission au format .docx

Soumission des offres

Les dates et modalités de soumission figurent en première page.

Chaque dossier comportera une partie de description scientifique du projet et une annexe financière explicitant clairement la demande de financement. L'article présenté devra être accepté ou en révision mineure au moment de la soumission de la demande.

Les dossiers soumis hors délai et/ou incomplets ne seront pas examinés.

Sélection des projets

Les dossiers seront étudiés par les commissions internes DigiCosme.

La sélection prendra en considération l'excellence scientifique du projet, et son adéquation aux objectifs du Labex.

Le Labex pourra demander aux porteurs de projets des ajustements financiers avant de prendre sa décision finale.

Validité des financements DigiCosme

Les dépenses financées devront être exécutées avant le 31/12/2022.

Engagement

Le porteur de projet s'engage à utiliser les crédits conformément aux objectifs annoncés et validés par les instances DigiCosme et à rendre compte de l'utilisation des crédits.

Si le Labex juge que les crédits n'ont pas été utilisés conformément aux objectifs annoncés, il pourra être demandé un remboursement. De même, les crédits non utilisés devront être remboursés par l'établissement partenaire.

Le soutien du Labex DigiCosme devra apparaître dans les communications associées aux activités financées en insérant la mention :

This research was [partially] supported by Labex DigiCosme (project ANR11LABEX0045DIGICOSME) operated by ANR as part of the program « Investissement d'Avenir » Idex ParisSaclay (ANR11IDEX000302).

Financement de frais de publication dans un journal ou dans une conférence

Auteur de la demande, titre, fonction, laboratoire de rattachement :

- insérer un CV

Auteur de la publication : préciser s'il s'agit d'un étudiant de master (préciser le master et l'année) ou d'un doctorant (préciser l'école doctorale de rattachement)

- insérer un CV

Partenaire : préciser l'entreprise, le cadre de la collaboration, le nom des encadrants

Type de publication : journal/conférence

Préciser le journal.

Préciser la conférence.

Fournir une copie de l'article.

Fournir une copie du mail d'acceptation ou indiquant qu'une révision mineure est attendue.

Mots clés :

Thématique de l'article :

Préciser ici les axes et thèmes de recherche au sein de SciLex, ComEx ou IID.

Éléments descriptifs de la collaboration avec l'entreprise :
(10 lignes maximum)

Détailler le financement demandé (montant et postes de dépenses) :

Établissement gestionnaire du financement DigiCosme :

Annexe 1 : Liste des équipes éligibles aux financements du LabEx DigiCosme

Partenaires	Institutions
DAVID	Université Versailles St-Quentin
IBISC	Université d'Évry Val d'Essonne
INRIA Saclay-Île-de-France	INRIA
L2S	École CentraleSupélec, Université Paris-Saclay, CNRS
LI-PaRAD	Université Versailles St-Quentin
LInK	INRA, AgroParisTech
LIST	CEA
LIX	Polytechnique, CNRS
LMV- équipe CRYPTO	Université Versailles St-Quentin, CNRS
LISN	Université Paris-Saclay, CNRS
LMF	ENS Paris Saclay, CNRS
LTCI	Télécom Paris
MaIAGE	INRA
MICS	École CentraleSupélec
SAMOVAR	Télécom SudParis, CNRS
U2IS	ENSTA Paris